

OBJET

ENSEIGNEMENT - Carte  
scolaire 2019-2020.

==

Rapporteur :  
Mme le Maire

Date de convocation :  
23/04/19

Date d'affichage :  
30/04/19

Nombre de Conseillers  
en exercice : 45

Quorum : 23

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés : 41

Nombre de Conseillers  
votant : 41

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 AVRIL 2019 à 18h00

en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Sont présents :

Mme Frédérique MACAREZ, Mme Monique RYO, M. Christian HUGUET, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Françoise JACOB, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, Mme Monique BRY, M. Alexis GRANDIN, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, M. Paul GIRONDE, Mme Maryse SEFIKA, Mme Colette BLEROT, M. Bernard DELAIRE, M. Serge MARTIN, Mme Denise LEFEBVRE, M. Gilles GILLET, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHTNAM, Mme Agnès POTELE, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Xavier BERTRAND, M. Karim SAÏDI, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CARAMELLE, Mme Caroline ALLAIGRE, Mme Najla BEHRI, Mme Marie-Anne VALENTIN, Mme Carole BERLEMONT, M. Olivier TOURNAY, M. José PEREZ, M. Stéphane ANDURAND.

Sont excusés représentés :

Mme Djamila MALLIARD représenté(e) par M. Pascal TASSART, M. Jean-Claude NATTEAU représenté(e) par M. Christian HUGUET, M. Jacques HERY représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT

Excusé(e)(s) :

Mme Christine LEDORAY

Mme Sylvie SAILLARD

M. Yannick LEJEUNE

Absent(e)(s) :

M. Florian DEMARCQ

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

Vu la circulaire n° 2003-104 du 3 juillet 2003 relative à la préparation de la carte scolaire du 1<sup>er</sup> degré qui prévoit la consultation des communes concernant les projets d'affectation et de retrait des postes entraînant les fermetures et ouvertures de classe,

Vu les mesures de carte scolaire complémentaires décidées par arrêté en date du 25 février 2019 par Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de l'Aisne,

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur les mesures suivantes :

Fermetures de postes :

Ecole maternelle Robert Schuman : fermeture d'un poste ;  
Ecole primaire François Collery : fermeture d'un poste ;  
Ecole primaire de Metz : fermeture d'un poste.

Ouvertures de postes :

Ecole élémentaire Alfred Clin : ouverture d'un poste  
Ecole élémentaire Marcel Pagnol : ouverture d'un poste ;  
Ecole primaire Amédée Ozenfant/Patriotes : ouverture d'un poste ;  
Ecole primaire Jean Macé : ouverture d'un poste ;  
Ecole primaire Ferdinand Buisson : ouverture d'un poste  
Ecole primaire M. Montessori/G. Bachy : ouverture de deux postes  
Ecole primaire Henri Arnould : ouverture d'un poste  
Ecole primaire M. Montessori/G. Bachy : ouverture d'un poste  
enseignant autisme

En application de la réglementation en vigueur, Monsieur le Directeur Académique demande que le Conseil municipal soit informé de ces mesures et émette un avis.

Il est demandé au Conseil municipal d'approuver l'ouverture de neuf postes.

Il est demandé au Conseil municipal d'émettre un avis défavorable aux trois mesures de fermetures de postes.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) de formuler un avis favorable quant aux décisions d'ouvertures de postes ;

2°) de formuler un avis défavorable quant aux décisions de fermetures de postes.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Pour extrait conforme,

  
Frédérique MACAREZ  
Maire de Saint-Quentin

---

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/05/19

Publication : 30/04/19

Pour l'"Autorité Compétente"  
par délégation